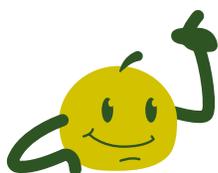


# Numéro spécial

# Transition écologique



*p. 05*

**Biodiversité**

Végétaliser  
le territoire

*p. 10*

**Consommation**

Sauvegarder  
l'eau

*p. 13*

**Economie décarbonée**

Labellisations et  
appels à projets



# sommaire

p. 03

Edito

p. 04/05

Biodiversité

p. 06/07

Mobilités douces

p. 08/09

Sobriétés

p. 10/11

Consommation

p. 12/13

Economie décarbonée

p. 14

Projet transversal

p. 15

Pour aller plus loin

p. 16

Informations pratiques

*Qu'est-ce que  
la transition  
écologique ?*



*C'est une évolution vers un nouveau modèle pour modifier les façons de consommer, produire, travailler...*

*L'objectif est de répondre aux grands enjeux environnementaux : changement climatique, baisse des gaz à effet de serre, rareté des ressources, perte accélérée de la biodiversité et multiplication des risques sanitaires environnementaux.*



Edité par la Ville d'Épernay (Hôtel de Ville - 7 bis, avenue de Champagne - BP 505 - 51331 Épernay Cedex) et Épernay Agglo Champagne (Hôtel de Communauté - Place du 13<sup>e</sup> R.G. - BP 80526 - 51331 Épernay Cedex)  
Co-Directeurs de la publication : Christine Mazy et Franck Leroy - Directeur de la rédaction : Séverine Adam -  
Rédacteurs et photos : Direction de la Communication de la Ville d'Épernay et d'Épernay Agglo Champagne.  
Impression : Le Réveil de la Marne - Épernay

## *"Ensemble, œuvrons à la préservation de notre territoire"*

La Ville d'Épernay et Epernay Agglo Champagne sont, plus que jamais, en ordre de marche pour répondre aux grands défis du changement climatique. Et il y a urgence, comme en témoigne la multiplication des catastrophes naturelles et des calamités agricoles. Nos collectivités ont rapidement pris conscience de ces enjeux, développant depuis de nombreuses années des actions pour soutenir la transition écologique sur l'ensemble du territoire. En 2008, la Ville d'Épernay a initié un **Agenda 21**, définissant ses engagements à long terme en faveur du développement durable. Il s'agissait de la première collectivité de Champagne-Ardenne à s'inscrire dans cette démarche ! Une deuxième version de cet agenda a été élaborée en 2015, avec des projets abordant divers aspects : biodiversité, mobilité, énergie, consommation ou encore logement. Car soutenir la transition écologique, c'est opérer une transformation profonde et durable de nos territoires, pour accompagner l'évolution de nos usages.

A l'échelle de l'Agglomération, nous portons une politique ambitieuse matérialisée en 2018 par la définition d'un Plan climat-air-énergie transversal : **Ambition climat 2025**. Ce programme d'actions, construit en concertation avec les acteurs du territoire, traduit notre volonté de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de réduire les consommations d'énergie, d'augmenter la production d'énergies renouvelables et d'adapter le territoire au réchauffement climatique. La transition écologique est l'affaire de tous, et nos collectivités doivent naturellement se positionner en cheffes de file de cette dynamique au niveau local. Parmi les initiatives amorcées, nous prenons ainsi l'engagement de planter 100 000 arbres et arbustes sur le territoire d'ici 2025.

Ce numéro spécial vous permettra d'apprécier quelques mesures prises par la Ville d'Épernay et Epernay Agglo Champagne au bénéfice de notre territoire et de ses habitants, qui permettront de construire ensemble un avenir meilleur pour les générations actuelles et futures.



Christine Mazy  
Maire d'Épernay



Franck Leroy  
Président d'Épernay  
Agglo Champagne

## "La Ville et l'Agglo se sont fixé comme objectif de répondre aux enjeux de transition écologique"

### La Ville d'Épernay et l'Agglo sont au rendez-vous de la transition écologique. Comment se traduit cette exemplarité ?

La transition écologique et l'adaptation au changement climatique sont des défis majeurs pour lesquels l'ensemble de notre agglomération (habitants, entreprises, collectivités...) doit s'impliquer. La Ville et l'Agglo se doivent d'être exemplaires car elles impulsent une partie des actions.

Les agents et élus se sont d'ailleurs engagés dans une charte d'éco-responsabilité. Et nous bénéficions de nombreux labels et reconnaissances nationales (TETE\*, TEPCV\*, commune nature...) qui permettent d'évaluer notre planification écologique et notre possibilité d'arriver à la neutralité carbone en 2050.

### Comment impliquer les citoyens dans cette démarche ?

Les enjeux de la transition écologique sont parfois complexes. Malgré tout, des alternatives peuvent exister face à des pollutions. Par exemple, des solutions bas-carbone comme le chauffage au bois doivent prévoir la filtration des fumées ou une bonne combustion afin de ne pas impacter la qualité de l'air.

Nous proposons donc des rendez-vous pour sensibiliser les citoyens : Fresque du Climat, Semaine de la transition écologique, Fêtes de l'abeille et de la citrouille, ciné-débat... Si nous voulons

appliquer certains principes chez soi, mieux vaut comprendre le processus scientifique ou technique.

Par ailleurs, la concertation et la consultation sont nécessaires à la bonne appropriation des solutions durables. Le Club Climat et Environnement ou le groupe "Vélo" permettent ainsi de travailler sur les décisions qui seront prises avec les habitants et les usagers.

### La formation et la consultation sont-elles les seuls moyens d'implication des habitants ?

Les deux collectivités proposent, en complément, des idées et des solutions pour que chacun ait un meilleur bilan carbone : cadastre solaire, covoiturage, autopartage, aménagements cyclables, soutien à la Maison de l'Habitat, permis de végétaliser, etc.

Les habitants, associations et entreprises se saisissent également d'innovations écologiques : la réparation et le réemploi avec le Repair Café ou l'association Récup'R, des ombrières solaires ou des systèmes industriels moins énergivores dans les entreprises, des plantations mellifères répertoriées sur le Chemin des abeilles, des Villages Ambition Climat comme Villers-aux-Bois, Bergère-les-Vertus, ou Le Mesnil-sur-Oger. Nous avons besoin de l'implication de tous pour ce défi majeur du XXI<sup>e</sup> siècle !

\* TETE : Transition Ecologique Territoires Emplois    \* TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte



## Biodiversité : un parcours qui bourdonne

Pour développer la biodiversité en milieu urbain et sensibiliser les habitants à la protection des pollinisateurs, la Ville d'Épernay a lancé en 2017 "Le Chemin des abeilles". Ce site internet fournit de nombreux conseils pour jardiner au naturel, choisir des plantes mellifères adaptées à son espace ou encore aménager des habitats. Particuliers, associations et entreprises du territoire peuvent également alimenter une carte interactive, en localisant leur point d'accueil de la biodiversité. Plus de 50 sites, privés et publics, sont déjà répertoriés, formant ainsi le Chemin des abeilles !

> [chemindesabeilles.epernay.fr](http://chemindesabeilles.epernay.fr)

# Végétaliser et arborer le territoire

L'engagement des collectivités pour la préservation de la biodiversité se matérialise à travers différents projets d'aménagement du territoire, à forte dimension environnementale.

🍌 Au cœur d'Epernay, le projet de **réaménagement du Jard** répond à la volonté de réintroduire la nature en centre-ville. Il se traduira notamment par la création d'un parc urbain sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, au deuxième semestre 2025. Celui-ci abritera, entre autres, une palette végétale variée et près de 200 arbres, permettant d'héberger la biodiversité. Sur le site des anciens ateliers SNCF, une opération de transformation urbaine vise la création d'un quartier écoresponsable : **Berges de Marne**. Ce projet s'inscrit dans une démarche exemplaire, avec la préservation de la faune et de la flore durant les travaux. Le futur quartier accueillera, à l'horizon 2026, un parc urbain de 3 hectares et des cheminements arborés. Du côté de Belle Noue, une **micro-forêt urbaine** a pris racine en 2020. D'une surface de 500 m<sup>2</sup>, elle contribue à la dépollution de l'air, au rafraîchissement urbain et à l'amélioration du cadre de vie. La Ville développe par ailleurs, depuis la rentrée 2021, un **plan de végétalisation des cours d'écoles**. Il a par exemple permis d'aménager des aires pédagogiques destinées à l'appropriation de la nature et d'offrir des espaces refuges et nourriciers pour la biodiversité. L'**aménagement de la Coulée verte** et le fleurissement des parcs urbains témoignent aussi de l'engagement d'Epernay en faveur de l'environnement. La Ville porte également des dispositifs pour encourager la végétalisation sur les domaines privé et public, à l'instar du **permis de végétaliser** visant à embellir façades, plantations et clôtures.

Au sein de l'agglomération, de nombreux **jardins et îlots de verdure** peuplent le territoire, doté d'un patrimoine vert exceptionnel. Le paysage a fait l'objet de plusieurs études, qui ont notamment abouti à la rédaction d'une Charte paysagère en 2005. Des actions ont déjà été mises en œuvre, comme l'aménagement de jardins de vignes, de haltes nature et de sentiers de randonnée. Un **Plan de paysage** est d'ailleurs élaboré par Epernay Agglo Champagne, via un diagnostic détaillé de l'environnement, pour maîtriser les transformations du territoire et veiller à son évolution durable. Dans cet esprit, **6 000 arbres ont été plantés autour de points de captage à Vert-Toulon**, au printemps 2023. Cette action, portée par l'Agglo, vise à préserver la ressource en eau potable, favorisant ainsi le développement de la biodiversité. ▶



**511** C'est le nombre d'espèces de faune et de flore recensées dans l'Atlas de la biodiversité communale !

Cet inventaire permet de mieux connaître le patrimoine naturel d'Epernay et constitue un outil d'aide à la décision pour la Ville dans ses démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Pour en savoir plus :



## Une réflexion partagée autour des aménagements cyclables



Originaire de Pierry, Noëlle Cordary est membre du groupe de travail Vélo de la Ville d'Épernay et de l'Agglo. Fervente utilisatrice de deux-roues, elle partage son expérience.

« Je fais partie d'un groupe informel de cyclistes, réunissant des usagers réguliers à Épernay et ses proches alentours. L'idée est de partager notre expérience et, au regard de notre vécu, d'émettre des préconisations d'aménagement. Nous tenons particulièrement à sensibiliser les jeunes à l'utilisation du vélo. Notre groupe travaille aujourd'hui en lien avec la Ville d'Épernay et l'Agglo, qui ont également formé un groupe de travail Vélo, rassemblant des usagers, personnels techniques et élus. Nous avons dans ce cadre des échanges constructifs, destinés à améliorer le quotidien des cyclistes. Il y a une véritable écoute de la part de la municipalité. Nos discussions ont notamment abouti à l'agencement de cheminements cyclistes sur les nouveaux ronds-points. Notre réflexion se porte essentiellement sur la création de grands axes cyclables, qui permettraient aux usagers de traverser Épernay en sécurité. Nous avons évidemment conscience que ces aménagements ne sont réalisables que suivant certaines contraintes techniques et budgétaires, mais les choses avancent dans le bon sens ! L'idée est de rechercher, ensemble, le bon compromis. J'encourage les usagers à rejoindre ce groupe de travail, pour proposer des solutions qui conviennent à la fois aux cyclistes, aux piétons et aux automobilistes. »



## Un véhicule selon ses besoins : la solution autopartage

Depuis 2017, quatre véhicules électriques, trois citadines et un utilitaire, sont mis à disposition du public en autopartage rue Jean-Moët à Épernay. Ce service permet aux usagers de louer un véhicule électrique de façon ponctuelle, parfois pour une heure seulement, ou plus régulièrement. Ils peuvent ainsi bénéficier des avantages de la voiture sans ses contraintes et réaliser, notamment, des économies d'essence, d'assurance ou encore d'entretien du véhicule. Ce mode de déplacement alternatif, à la fois économique et écologique, répond ainsi à la volonté de la Ville d'Épernay de favoriser la mobilité douce.  
> [epernay.clem.mobi](http://epernay.clem.mobi)



# Se déplacer autrement

L'Agglo propose une offre de transport diversifiée afin de s'adapter aux attentes de chacun.

## Bus micro-hybride

Epernay Agglo Champagne est dotée d'une flotte de quatre bus diesel micro-hybride. Leur moteur électrique est équipé de supers condensateurs qui accumulent l'énergie et la redistribuent immédiatement dès que le bus accélère. Cette technologie permet ainsi de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

## Minibus 100 % électrique

L'Agglo a acquis un minibus 100 % électrique pour son activité de transport de personnes à mobilité réduite "Mobilibus". Il présente un espace modulable permettant de passer de 8 places assises sans fauteuils roulants à une configuration permettant l'installation de 3 fauteuils roulants.

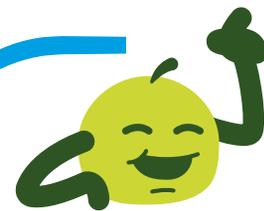
## Transport A la Demande (TAD)

Le TAD est destiné aux usagers souhaitant bénéficier d'un service sur mesure pour se déplacer. Réalisé en minibus, ce service permet aux communes, non desservies par les lignes de bus régulières, d'être connectées aux équipements et autres services publics.

> [mouveobus.fr/mobilibus-transport-adapte](http://mouveobus.fr/mobilibus-transport-adapte)

## Pistes cyclables

L'Agglo pilote actuellement une étude de faisabilité pour la création d'un itinéraire cyclable entre Epernay et Athis, traversant les communes de Chouilly, Oiry et Plivot. En parallèle, les réflexions sur les aménagements cyclables se poursuivent en centre-ville d'Epernay, notamment dans le cadre du projet de requalification du pôle Gare. ▶



**Epernay Agglo  
Champagne  
soutient  
le covoiturage**

*L'Agglo encourage les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application Klaxit. Les conducteurs reçoivent entre 2 et 3 euros par passager pour chaque covoiturage et le trajet ne coûte que 0,50 euro pour le passager.  
> [epernay-agglo.fr](http://epernay-agglo.fr)*

## chiffre clé

937 741 voyageurs ont emprunté le réseau de bus Mouvéo en 2022.

# Vous avez un projet de rénovation énergétique ?



**3 questions à Anthony Meunier**  
Conseiller en rénovation pour la Maison de l'Habitat

**La Maison de l'Habitat du Pays d'Epervay Terres de Champagne propose de nombreux services aux propriétaires désireux de se lancer dans un projet de rénovation énergétique.**

## Quels sont les services que vous proposez ?

La Maison de l'Habitat conseille et accompagne gratuitement les particuliers, propriétaires ou copropriétaires, dans leurs projets d'amélioration de leur logement. Elle propose une aide à la décision pour réaliser des travaux performants au niveau énergétique. Elle informe sur les préconisations et la priorisation des travaux à réaliser, définit un projet de rénovation adapté et économiquement viable puis présente ensuite aux particuliers des professionnels certifiés dans la rénovation énergétique.

## Comment orientez-vous les demandes des usagers ?

Les usagers nous contactent généralement par mail ou par téléphone et nous les rencontrons parfois dans les salons, forums et animations en lien avec l'Habitat et la rénovation énergétique. Ensuite, en fonction des catégories de ressources et des projets de travaux, nous les redirigeons vers des organismes partenaires.

## Avez-vous quelques données chiffrées ?

30 à 40 % des usagers nous contactent car ils ne savent pas comment faire pour débiter leurs travaux de rénovation énergétique. Environ 40 % ont une idée précise sur les travaux à réaliser. Ils ont déjà des devis d'artisans et nous sollicitent pour connaître les démarches afin d'obtenir des aides financières.

Enfin, 20 % d'entre eux nous sollicitent car ils ont un projet d'achat de maison et souhaitent connaître les aides financières auxquelles ils ont droit pour effectuer les travaux de maison anciennes.

## Pour contacter la Maison de l'Habitat :

- 03 26 54 00 37 / [contact@maison-habitat-epervay.fr](mailto:contact@maison-habitat-epervay.fr)
- [www.maison-habitat-epervay.fr](http://www.maison-habitat-epervay.fr)
- 2, rue du Colonel Pierre-Servagnat à Epervay  
(du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

**Des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ont été lancées à l'échelle de la Ville d'Epervay et d'Epervay Agglo Champagne.** L'objectif principal de ces démarches est d'aider financièrement les propriétaires à rénover leur logement. La démarche pour le centre-ville d'Epervay est suivie par le Comal-Soliha 51 (Comité Marnais d'Amélioration du Logement : [opah.epervay@solihha.fr](mailto:opah.epervay@solihha.fr) - 0 800 77 29 30). Du côté de l'Agglo, c'est Urbam Conseil qui a été mandaté ([marne@urbam.fr](mailto:marne@urbam.fr) - 03 24 71 00 91). Ces deux organismes peuvent également rediriger les demandeurs vers la Maison de l'Habitat en fonction de leurs besoins.



## Le cadastre solaire

Epervay Agglo Champagne met à la disposition de tous un outil en ligne gratuit, neutre et facile d'utilisation qui permet à chacun : d'évaluer la puissance d'ensoleillement de son toit en indiquant simplement son adresse postale ; de prendre connaissance de l'intérêt financier d'un projet solaire en réalisant des simulations financières anonymes (et sans risque de démarchage commercial) pour connaître le montant de l'investissement et la rentabilité d'un projet de production d'eau chaude ou d'électricité ; de pouvoir entrer en contact avec des installateurs certifiés RGE Quali'PV afin d'obtenir un devis.

> [epervay-agglo.cadastre-solaire.fr](http://epervay-agglo.cadastre-solaire.fr)

# Adapter les communes à l'heure de la transition énergétique

Alors que les habitants tentent de réduire leur consommation d'énergie face à la flambée des coûts depuis plus d'un an, les communes doivent également adapter leur cadre de vie, en réhabilitant notamment des bâtiments énergivores.

À Epernay, à la suite d'un audit, des opérations ont été programmées sur une dizaine de sites. Ainsi, le bâtiment hébergeant les services techniques municipaux a bénéficié de travaux d'économie d'énergie cet été : éclairage désormais en LED et menuiseries avec double vitrage. De même, des LED vont aussi être installées au niveau de l'éclairage public. Toujours durant cette période estivale, près de 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont été installés sur l'abri du centre technique du transport à Epernay. L'électricité produite est désormais redirigée vers l'espace aquatique Bulléo. Avec la pose de nouveaux panneaux photovoltaïques, la Ville d'Epernay atteindra ainsi un taux d'autonomie électrique de 5 % en 2024.

## Des villages "Ambition Climat"

Bergères-les-Vertus, Le Mesnil-sur-Oger et Villers-aux-Bois se sont engagés dans la démarche de "Villages Ambition Climat". Ainsi, ces 3 communes réalisent des actions exemplaires en termes de transition écologique, avec des élus et/ou habitants. En contrepartie, l'Agglo apporte un accompagnement technique voire financier de ces projets (plan d'actions, mise en œuvre, formation, recherche de financements...). Parmi les actions phares en cours de réalisation ou finalisées par les communes : la rénovation de la mairie de Bergères-les-Vertus, la modernisation de l'éclairage public au Mesnil-sur-Oger et la création d'une mare à Villers-aux-Bois.

## Des bâtiments éco-exemplaires pour les plus jeunes

Une nouvelle école va sortir de terre au Mesnil-sur-Oger pour accueillir l'ensemble des élèves du primaire. Celle-ci sera gérée par l'Agglo et les travaux devraient débuter en début d'année prochaine. Le projet est considérable puisque celle-ci sera un bâtiment à énergie positive : elle produira plus d'énergie qu'elle n'en consommera grâce, notamment, à des panneaux photovoltaïques, une isolation à base de paille, des dalles perforées pour l'infiltration et la récupération des eaux de pluie... La nature aura aussi toute sa place dans ce projet, avec 30 % de surface végétalisée en pleine terre et 65 % de surface ombragée. A Epernay, une nouvelle crèche exemplaire en termes de performances énergétiques et environnementales (bâtiment à énergie positive, matériaux bio et géosourcés) verra également le jour au 2<sup>e</sup> semestre 2025. ▶



7 C'est le nombre de territoires nationaux lauréats de la démarche expérimentale "Territoires pilotes de sobriété foncière", dont Epernay Agglo Champagne. L'objectif est de réduire sensiblement la consommation foncière, en ciblant la reconquête de friches ou de terrains déjà artificialisés. Un projet à mener en concertation avec la population et en cohérence avec les différentes démarches déjà en cours (Cœur de Ville, Petites Villes de Demain...).



## L'eau, un héritage à préserver !



3 questions à  
Nicolas Couesnon  
Directeur du service  
de la Régie de l'Eau  
d'Epernay Agglo  
Champagne

### Quel est le rôle de la Régie dans la gestion de l'eau du territoire ?

La Régie est garante du bon fonctionnement des installations de production et de traitement, et de la gestion des réseaux afin de distribuer une eau de qualité aux 22 000 abonnés du service. L'une de nos missions principales est de préserver la ressource en limitant les fuites d'eau grâce à un technicien spécialisé dans la recherche de fuites. En parallèle, nous équipons tous les foyers de compteurs intelligents. Ils permettent ainsi d'informer rapidement l'abonné en cas de fuites d'eau.

qualité des eaux rejetés en milieu naturel. Epernay Agglo Champagne investit chaque année des millions d'euros : 14,7 M€ en 2022 et 10 M€ en 2023.

### Quelles sont les actions mises en place pour assurer la préservation de l'eau ?

Nos actions privilégient la préservation de l'eau en favorisant son infiltration et en veillant à rendre nos réseaux d'eau potable performants. Nous dialoguons également avec tous les acteurs installés au-dessus de nos ressources en eau afin qu'ils veillent à ce que l'eau de pluie s'infilte sagement jusqu'à la nappe phréatique.

*"Restaurer et protéger les milieux,  
c'est préserver la qualité et l'accès à l'eau !"*

### Pourquoi l'Agglo investit-elle autant chaque année dans la rénovation de ses réseaux ?

Nous renouvelons chaque année, en moyenne, 6 kilomètres de réseau d'eau potable. Idem pour les réseaux d'assainissement et leur station d'épuration où les travaux réalisés permettent d'améliorer la

Enfin, l'Agglo vient de donner un nom à son eau potable "La cuvée 47". Son objectif principal est de la valoriser auprès des usagers afin de les inciter à la consommer. Elle est tout simplement économique (0,0019 € le litre : prix 2023 pour 120 m<sup>3</sup> à Epernay), de qualité, disponible 24h/24 et bonne pour l'environnement !



## Pour un meilleur usage du numérique

Le numérique est responsable d'une part grandissante des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Il est aujourd'hui nécessaire d'accompagner son développement, pour limiter son impact environnemental. La Ville et l'Agglo mènent, en interne et en externe, des actions concrètes en ce sens. Elles forment et sensibilisent leurs agents à l'utilisation des outils informatiques, par exemple dans le cadre de l'opération Digital Clean Up Day, dont la première édition portait sur la gestion des boîtes mails. L'éco-conception des nouveaux sites internet (recherche simplifiée, absence de fichiers lourds) et des signatures mail (absence d'images) témoigne aussi de cette volonté. Les collectivités élaborent par ailleurs une stratégie autour du numérique responsable.



# Améliorer la gestion des déchets

Réduire toutes les sources de gaspillage, offrir une seconde vie aux produits, recycler tout ce qui peut l'être et créer une économie circulaire : des actions sont mises en place afin d'agir collectivement pour devenir, d'ici 2030, un territoire zéro déchet !

Depuis le mois de janvier dernier, le tri des déchets a évolué : les emballages en plastique, carton et métal vont dans le bac/sac jaune. A partir de 2024, tous les habitants et acteurs du territoire devront pouvoir trier leurs biodéchets. Les collectivités sont donc tenues de proposer une collecte séparée et/ou une solution de valorisation. Epernay Agglo Champagne réalise déjà, en partie, cette collecte sur son territoire. Elle donne également la possibilité aux usagers d'acquérir un composteur ou lombricomposteur. De 400 à 800 litres, en bois ou en plastique, les composteurs sont vendus à tarif préférentiel.



## Aides pour les végétaux

Epernay Agglo Champagne a mis en place des subventions, accordées aux particuliers, afin de valoriser les végétaux à domicile :

- Aide financière à la **location d'un broyeur** (jusqu'à 50 % du montant facturé, avec un plafond fixé à 100 € par an).
- Aide financière à l'**achat d'un kit mulching** : 50 % maximum du montant facturé, avec un plafond de 50 € pour les kits pour tondeuse et 100 € pour ceux qui s'adaptent à des tracteurs tondeuses.

Pour obtenir ces subventions, les habitants doivent remplir le dossier sur [epernay-agglo.fr](http://epernay-agglo.fr).

## Essor du réemploi

L'Agglo organise régulièrement des collectes ponctuelles permettant aux usagers de déposer des objets réutilisables (vélos, objets de Noël, articles de jardin et loisirs...) en déchèteries. Ainsi, en 2024, elle proposera des espaces permanents de réemploi, permettant à de nombreux objets réutilisables d'avoir une seconde vie. Plus de 350 tonnes pourraient être concernées !

## Prévention des plus jeunes

Des animations thématiques, notamment à destination du public scolaire, sont mises en place sur le territoire. Organisées et présentées par les animateurs du service Prévention et Gestion des déchets, elles traitent de thématiques diverses : gaspillage alimentaire, tri des déchets, réemploi... ▶



**10** C'est le nombre d'axes du programme de réduction des déchets Cap "Zéro Déchet". Parmi eux : privilégier le réemploi et la réparation, valoriser les déchets à domicile ou encore lutter contre les dépôts sauvages.

# Duguit Technologies sur le chemin de la transition



**Duguit Technologies - entreprise sparnacienne de robotique et de bacs à congélation pour le dégorgement - a intégré la transition énergétique dans son mode de fonctionnement afin de réduire son empreinte carbone.**

**Présentation par Timothée Duguit, son PDG.**

## **Comment concevez-vous l'engagement de votre entreprise dans la transition énergétique ?**

Je suis très sensible à la préservation de l'environnement. Pour s'engager dans des projets économiques de décarbonation, il faut trouver un équilibre entre écologie, économie et bien-être des salariés. Nous intégrons cet équilibre dans les faits car nous souhaitons être en cohérence avec ce qu'incarne l'entreprise.

*"Il faut trouver un équilibre entre écologie, économie et bien-être des salariés."*

Timothée Duguit



## **Qu'avez-vous mis en place pour atteindre cet objectif ?**

Nous avons acheté un premier véhicule électrique il y a une dizaine d'années afin de tester et comprendre le concept. Depuis, nous sommes passés à six. Nous travaillons également sur un mix énergétique en privilégiant les déplacements en train pour davantage de confort et de sécurité de notre équipe commerciale.

En 2022, nous avons installé 140 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur la toiture d'un nouveau bâtiment où se trouvent des bureaux. Cet investissement sera amorti en 7 ans. D'ailleurs, lors de la première année de fonctionnement, 24 % de la production d'électricité est passée en autoconsommation.

J'ajoute que la consommation énergétique de ce bâtiment est faible car celui-ci n'a aucun pont thermique.

Enfin, nos ateliers industriels ont été équipés en ampoules à LED. En effet, la qualité de la lumière est bien meilleure que celle des néons. Cette initiative a ainsi permis d'améliorer les conditions de travail de nos salariés. Nous avons actuellement un nouveau projet en cours avec la pose de 140 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur une autre toiture. Le permis de construire sera, d'ailleurs, bientôt déposé.

Timothée Duguit, PDG, et Alyson Barthélémy, chargée de communication et RSE.

# Une stratégie verte reconnue

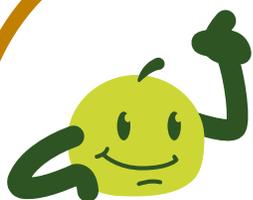
Les collectivités valorisent leurs actions en faveur de la transition écologique en entreprenant des démarches de labellisation et en se positionnant sur les appels à projets nationaux.

La Ville d'Epernay est certifiée, depuis 2015, **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte**. Ce label distingue les territoires d'excellence de la transition énergétique et écologique, engagés pour la diminution des besoins en énergie des habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs. Cet engagement s'est notamment concrétisé par la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité, la rénovation de points lumineux énergivores et l'acquisition de véhicules électriques. La commune a également remporté, cette même année, l'appel à projets **Villes respirables en 5 ans**, soutenant les territoires investis dans l'amélioration de la qualité de l'air. Epernay est d'ailleurs la seule ville française retenue

sans pour autant être concernée par un plan de protection de l'atmosphère ! Plusieurs projets ont été subventionnés dans ce cadre, permettant notamment l'acquisition et le renouvellement d'équipements (chauffage, éclairage, transport, etc.).

La Ville et l'Agglo ont reçu le label **Cit'ergie** en 2019, reconnaissant la qualité des actions menées en matière de préservation du climat. Elles entreprennent aujourd'hui, dans la continuité de cette démarche, la labellisation **Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE)**. Les collectivités œuvrent conjointement à la construction d'un territoire durable, à travers des dispositifs comme la **Trame Verte et Bleue**. A l'échelle de l'Agglomération, un **Plan Climat-Air-Energie Territorial** est

déployé depuis 2021, poursuivant trois grands objectifs : réduire les consommations d'énergie, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et produire une énergie renouvelable. L'Agglo se positionne également sur l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « **Adaptez votre territoire au changement climatique** ». Objectif : élaborer et mettre en œuvre une feuille de route pour le climat, par le déploiement d'actions ciblées. En 2023, l'Agglo fait par ailleurs partie des 7 territoires nationaux lauréats de la démarche « **Territoires pilotes de sobriété foncière** », valorisant le déploiement de projets urbains économes en foncier. ▶



## 34 actions concrètes

Dans le cadre de son plan « *Ambition Climat 2025* », l'Agglo a mobilisé les habitants et acteurs du territoire autour de 34 actions concrètes dont plusieurs ont déjà vu le jour. Plus d'infos sur celles réalisées, en cours et à venir sur <https://pcaetepernay.umamidata.com/>.



©THOURAUD SAS CMF MANIERE-MAZOCKY COHESENS URBAN WATER



*"L'avenir de la viticulture se construit ici, sur notre territoire !"*

Franck Leroy  
Président d'Epernay  
Agglo Champagne

## Une serre bioclimatique de 4 500 m<sup>2</sup> à Oger

**La commune des Blancs-Coteaux (Oger) va accueillir, sur 4 500 m<sup>2</sup>, une serre bioclimatique de production de vignes mères pour les vignobles du quart Nord-Est.**

**Concentrer les cépages des vignobles de Champagne, de Bourgogne, du Beaujolais et du Jura, c'est ce que va permettre de faire la serre bioclimatique bientôt installée à Oger. Elle sécurisera ainsi le matériel végétal de vigne et préservera la transmission du patrimoine viticole régional (biodiversité, économique, culturel et paysager) aux générations futures.**

### **L'avenir de la viticulture se joue aujourd'hui !**

Avec l'émergence de certaines maladies, les pieds de vignes ont été fragilisés et deviennent, au fil du temps, moins résistants et sont porteurs de maladies transmissibles aux autres ceps. Il devenait donc primordial de les faire pousser dans un milieu confiné et protégé. C'est pourquoi, il a été décidé de construire une serre bioclimatique dimensionnée pour alimenter les vignobles de Champagne, Bourgogne, Beaujolais et du Jura.

Grâce à elle, les variétés de vignes emblématiques de ces vignobles, plus résistantes et adaptées au réchauffement climatique, vont pouvoir être prémultipliées pour assurer leur disponibilité auprès des professionnels.

### **Pour quels objectifs ?**

L'objectif est multiple : sécuriser la qualité sanitaire des greffons et des porte-greffes, assurer l'auto-approvision-

nement des vignerons et Maisons du quart Nord-Est en matériel végétal de qualité et se donner des moyens de répondre à la demande des vignerons (variétés résistantes aux principales maladies, porte-greffes, cépages et clones adaptés au changement climatique, etc.).

Ce nouveau modèle d'organisation et de production verra le jour dès 2024. Ce projet unique en France est piloté par l'association Qanopée, en concertation avec les instances nationales de la filière.

### **chiffre clé**

Le montant total du projet s'élève à **8,2 M€ HT**. Financement assuré par ses membres fondateurs, les collectivités dont Epernay Agglo Champagne, le Département de la Marne et la Région Grand Est ainsi que l'Union européenne à travers le FEADER Grand Est.

*Pour aller plus loin*



**[epernay-agglo.fr](http://epernay-agglo.fr)**

Onglet «Services et Démarches», rubrique «Déchets» :  
pour découvrir des solutions 0 déchets, à la maison et au jardin

**[jeparticipe.epernay.fr](http://jeparticipe.epernay.fr)**

Pour proposer vos idées et voter pour vos projets favoris,  
dans le cadre du Budget participatif (votes ouverts du 6 au 18 novembre 2023)

**[nosgestesclimat.fr](http://nosgestesclimat.fr)**

Pour obtenir une estimation de votre empreinte carbone

**[agirpourlatransition.ademe.fr](http://agirpourlatransition.ademe.fr)**

Informations et conseils pour adopter un quotidien plus écologique  
(maison, travail, consommation...)

**guide "100 éco-gestes pour réduire efficacement  
ses consommations d'énergie et d'eau à la maison"**

Disponible sur [cler.org](http://cler.org)

**[moncowatt.fr](http://moncowatt.fr) ou l'application EcoWatt**

Pour une consommation responsable de votre électricité et voir,  
en temps réel, la consommation d'électricité dans votre région

**[cieau.com](http://cieau.com)**

Conseils pour limiter votre consommation d'eau et calculer votre empreinte eau

**[recosante.beta.gouv.fr](http://recosante.beta.gouv.fr)**

Pour connaître en temps réel l'indice ATMO de la qualité de l'air, le risque d'allergie  
aux pollens ou encore la vigilance météorologique

## **Contacts :**

**Ville d'Épernay** : 03 26 53 36 00  
[accueil@ville-epernay.fr](mailto:accueil@ville-epernay.fr) / [epernay.fr](http://epernay.fr)

**Epernay Agglo Champagne** : 03 26 56 47 10  
[accueil@epernay-agglo.fr](mailto:accueil@epernay-agglo.fr) / [epernay-agglo.fr](http://epernay-agglo.fr)

*Reportages vidéos  
à découvrir sur  
YouTube à partir  
du 9 novembre*





*"La transition  
écologique vous  
intéresse ?*

*Rejoignez le  
Club Climat et  
Environnement !"*



C'est une instance consultative  
et citoyenne, constituée  
d'habitants, d'associations et  
d'entreprises du territoire.  
Elle a pour objet :

- d'accompagner la Ville d'Épernay et Épernay Agglo Champagne dans leur réflexion et leur action en faveur de la transition écologique ;
- de faire des propositions en matière de transition écologique ;
- de contribuer à la sensibilisation des habitants et des acteurs du territoire face aux enjeux de transition écologique.

Retrouvez le lien du formulaire  
d'inscription sur le site  
[epernay-agglo.fr](http://epernay-agglo.fr)  
(rubrique "Transition écologique")

+ d'infos :  
[ambitionclimat2025@epernay-agglo.fr](mailto:ambitionclimat2025@epernay-agglo.fr)  
03 26 56 47 10